



SITUATION CONSOLIDEE

AU 30 JUIN 2009

A.	COMPTES CONSOLIDES	3
1	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE (EN MILLIERS D'EUROS)	3
2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN MILLIERS D'EUROS)	3
3	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (EN MILLIERS D'EUROS)	4
4	TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE (EN MILLIERS D'EUROS).....	4
5	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (EN MILLIERS D'EUROS).....	5
6	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	5
7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	17
B.	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE.....	18
C.	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	18

A. COMPTES CONSOLIDES

1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE (en milliers d'Euros)

ACTIF	30.06.09	31.12.08	30.06.08	PASSIF	30.06.09	31.12.08	30.06.08
Actifs non courants				Capitaux propres (part du Groupe)			
Immobilisations incorporelles	2 927	2 813	2 631	Capital émis	3 038	3 038	3 038
Immobilisations corporelles	3 241	3 637	4 086	Autres réserves	- 1 879	- 318	- 431
Autres actifs financiers	219	159	125	Résultats consolidés non distribués	960	- 1 575	- 566
Impôt différé	642	645	716		2 118	1 145	2 040
Total actifs non courants	7 029	7 254	7 558	Intérêts minoritaires		0	2
				Total capitaux propres	2 118	1 145	2 043
Actifs courants				Passifs non courants			
Stock et en-cours	3 882	4 317	4 012	Emprunts portant intérêts	1 902	1 710	1 783
Clients et comptes rattachés	6 867	10 344	14 480	Impôt différé			
Autres créances et comptes de régularisations	4 908	2 520	1 580	Provisions LT	1 145	1 101	1 383
				Total passifs non courants	3 046	2 811	3 166
Trésorerie et équivalents trésorerie	989	965	1 890	Fournisseurs & autres créiteurs	13 210	12 773	12 553
				Emprunts à court terme	4 807	7 911	11 050
				Partie à CT des emprunts portant intérêt	105	372	419
				Provisions à CT	388	388	290
				Impôt exigible			
Total actifs courants	16 647	18 146	21 93	Total passifs courants	18 511	21 444	24 312
TOTAL DES ACTIFS	23 676	25 400	29 520	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	23 676	25 400	29 520

2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en milliers d'Euros)

Rubriques	30.06.09	31.12.08	30.06.08
Chiffres d'affaires	16 840	42 830	24 461
Autres produits de l'activité	179	462	217
Achats consommés	- 8 572	- 23 773	- 13 066
Charges de personnel	- 4 670	- 9 118	- 5 050
Charges externes	- 2 634	- 9 152	- 5 440
Impôts et taxes	- 422	- 703	- 408
Dotations aux amortissements	- 563	- 1 176	- 623
Dotations aux provisions			- 25
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 873	37	- 438
Autres produits et charges d'exploitation	155	63	- 6
Résultat opérationnel courant	- 560	- 529	- 378
Autres produits et charges opérationnels	1 571	- 401	124
Résultat opérationnel	1 010	- 930	- 254
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	43	118	46
Coût de l'endettement financier brut	- 132	- 775	- 359
Coût de l'endettement financier net	- 89	- 657	- 314
Charge d'impôt	- 38	- 8	
Résultat net	960	- 1 579	- 568
Part du Groupe	960	- 1 575	- 566
Intérêts minoritaires		4	- 2
Résultat de base par action en euros	0.98	- 1.61	- 0.58
Résultat dilué par actions en euros	Voir notes 6-20	- 1.56	- 0.56

3 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (en milliers d'Euros)

	30.06.09	31.12.08	30.06.08
Résultat de l'ensemble consolidé	960	- 1 579	- 568
Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite		236	
Impôt sur Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite		- 78	
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres		158	
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	960	- 1 421	- 568

4 TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'Euros)

	30.06.09	Pro forma 31.12.08	31.12.08	30.06.08
Flux de trésorerie liés à l'activité				
- Résultat net des sociétés intégrées	960	- 1 575	- 1 575	- 566
- Intérêts Minoritaires		- 4	- 4	- 2
- Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité				
:				
- Dotations et reprises/amortissements et provisions	546	1 015	1 015	388
- Plus values de cession, nettes d'impôt		- 5	- 5	- 20
- Marge brute autofinancement des sociétés intégrées	1 505	- 569	- 569	- 200
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 036	2 519	2 466	- 538
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 542	1 950	1 897	- 738
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
- Investissements	- 343	- 725	- 725	- 362
- Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		50	50	30
- Incidence des variations de périmètre				
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 343	- 675	- 675	- 332
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
- Variation des capitaux propres				- 14
- Ecart de conversion	4	3	3	- 4
- Emissions d'emprunts	28	197	197	160
- Remboursement d'emprunts	- 104	- 459	- 459	- 303
- Variations de périmètre				
- Correction IDA à l'ouverture		- 79	- 79	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 71	- 339	- 339	- 161
Variation de trésorerie	3 128	1 015	884	- 1 231
Trésorerie fin de période	- 3 818	- 6 945		

Au 30.06.09 la trésorerie est présentée en intégrant les réserves Factor aux éléments du Besoin en Fonds de Roulement. A des fins comparatives, le tableau des flux de trésorerie au 31.12.08 est présenté sous la nouvelle forme en « Pro forma ».

5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (en milliers d'Euros)

	Capital	Réserves et R.A.N	Résultat	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2006	3 038	2 468	968	6 474
- Affectation du résultat		968	- 968	0
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		- 4		- 4
- Ecart de conversion		- 7		- 7
- Correction IDA à l'ouverture		396		396
Au 31 décembre 2007 (hors résultat)	3 038	3 821		6 859
Au 31 décembre 2007	3 038	3 821	- 4 237	2 622
- Affectation du résultat		- 4 237	4 237	0
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		- 62		- 62
- Ecart de conversion		3		3
- Ecart actuariel IFC - IDA sur IFC au 01.01.08		158		158
Au 31 décembre 2008 (hors résultat)	3 038	- 318		2 720
Au 31 décembre 2008	3 038	- 318	- 1 575	1 145
- Affectation du résultat		- 1 575	1 575	0
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		10		10
- Ecart de conversion		4		4
Au 30 juin 2009 (hors résultat)	3 038	- 1 879		1 159
Au 30 juin 2009	3 038	- 1 879	960	2 119

Détail des capitaux propres

	Ouverture	Mouvements de l'exercice	Clôture
Capital Société Mère	3 038		3 038
Réserve légale Société Mère	309		309
Réserves réglementées Société Mère	49		49
Autres réserves Société Mère	4 536		4 536
Report à nouveau Société Mère	- 3 651	- 1 901	- 5 552
Réserve de consolidation	- 1 565	336	- 1 229
Ecart de conversion	3	4	7
Résultat consolidé	- 1 575		960

6 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

6.1 Modalités d'élaboration

Ces états financiers ont été arrêtés par le Directoire le 10 septembre 2009 et examinés par le Conseil de Surveillance le 18 septembre 2009. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés 2009 ont été arrêtés conformément aux principes généraux établis par la norme IAS 1 révisée et les autres normes IFRS applicables et adoptées par l'union européenne. La note 6.3 présente les principes comptables appliqués aux comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2009 du groupe MECLEEC d'une durée de six mois.

6.2 Faits marquants de la période

Le Tribunal de Commerce d'Aubenas a prolongé la période d'observation jusqu'au 20 janvier 2010 avec poursuite d'activité pour permettre à la société de rechercher des capitaux nouveaux.

L'incendie d'un atelier survenu le 10 avril 2009 s'est traduit dans les comptes semestriels par la comptabilisation en produits à recevoir d'une indemnité d'assurance de 2 020 K€ destinée à couvrir d'une part les coûts internes et externes engagés d'un montant de 424 K€ et d'autre part la valeur de remplacement des machines détruites d'un montant de 1 576 K€.

6.3 Principes comptables

6.3.1 Déclaration de conformité.

Les comptes annuels consolidés sont établis dans le respect des principes généraux établis par la norme IAS 1 révisée et les autres normes IFRS applicables et adoptées par l'union européenne. En particulier, hors les cas de nouvelles normes, amendements ou interprétations, les principes suivants ont été adoptés :

- Permanence des méthodes et des présentations (hormis des reclassements sans incidence significative permettant d'harmoniser la présentation de l'information financière),
- Continuité de l'exploitation, principe maintenu dans le cadre de la prorogation jusqu'au 20 janvier 2010 de la période de sauvegarde autorisée par le Tribunal de Commerce d'Aubenas avec maintien de l'activité.
- Matérialité de l'information,
- Image fidèle,
- Information comparative.

6.3.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2009 ont été établis selon des méthodes comptables identiques à celles appliquées pour l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

L'entrée en vigueur de la norme IAS 1 révisée relative à la présentation des états financiers et de la norme IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels n'ont pas eu d'impact sur la présentation des comptes et/ou la position financière du groupe.

Le groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire au 30 juin 2009. Par ailleurs, IAS 23 révisée reste sans incidence sur les comptes de la société.

6.3.3 Méthodes de consolidation.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MECELEC et de ses filiales préparés au 30 juin 2009.

Les sociétés dans lesquelles MECELEC détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Toutes les créances, dettes, produits et charges significatifs intra groupe sont éliminés en consolidation.

Le périmètre de consolidation est présenté ci-dessous :

Désignation	Nationalité	SIREN	Pourcentage d'intérêts	
			30.06.09	31.12.08
Mecelec Société consolidante	Française	336 420 187		
Mecelec Plastiques Composites	Française	450 211 115	100.00	100.00
Mecelec Plastic Compozit	Roumaine	J/12/2422/2005	95.00	95.00
Mecelec Telecoms	Française	501 537 419	100.00	100.00
Mecelec Télécoms Ile-de-France	Française	489 316 661	100.00	100.00
Tlic	Française	502 120 686	100.00	100.00

6.3.4 Méthode de conversion.

La monnaie de présentation des comptes du groupe MECELEC est l'euro.

Pour la conversion des comptes de la filiale roumaine, les opérations enregistrées au compte de résultat sont converties au cours moyen de l'exercice 2009. Les capitaux propres sont convertis au cours historique. Les autres actifs et les passifs sont quant à eux convertis au cours de clôture de la monnaie. Les écarts de change résultant de la conversion des comptes de cette filiale roumaine sont précisés sur une ligne spécifique du tableau « détail des capitaux propres » (note 4)

6.3.5 Information sectorielle.

Conformément à la norme IFRS 8 une information sectorielle est fournie dans la note 5.6 de l'annexe. Celle-ci est organisée par pôle d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe. Le groupe est géré en trois pôles principaux :

- Pôle réseaux : regroupe les fabrications des enveloppes propres aux réseaux eau, gaz, électricité, télécom.
- Pôle plasturgie : regroupe les fabrications effectuées en sous-traitance pour le compte de donneurs d'ordre de premier rang des secteurs automobile et ferroviaire, ainsi que des fabrications pour le bâtiment.
- Pôle télécommunications (en cours de démarrage).

6.3.6 Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- logiciels.

Les logiciels, comptabilisés à leur coût d'acquisition, sont amortis selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue soit en général 3 ans.

- frais de recherche et de développement.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts de développement sont activés quand l'ensemble des critères requis par la norme IAS 38 est rempli, notamment la faisabilité technique et les perspectives de rentabilité économique.

Toute dépense activée est amortie sur une durée correspondant à l'avantage économique attendu.

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, celle-ci est dépréciée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

6.3.7 Immobilisations corporelles.

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition, ce dernier ne comprenant pas de coût d'emprunt.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Construction « en dur »	40 ans	Centrales hydrauliques, ponts roulants	8 ans
Toitures	25 ans	Presses injection.....	10 ans
Constructions légères et spécifiques	30 ans	Presses compression < 1 000T.....	15 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans	Presses compression > 1 000T.....	25 ans
Installations, agencements industriels et stockage ...	8 ans	Matériel de bureau et informatique.....	5 ans
Autres installations générales.....	5 ans	Mobilier de bureau	8 ans
Moules et outillages suivant durée de vie produit 1 à 5 ans		Matériel de transport	5 ans
Machines, matériels,	5 ans	Logiciels.....	1 à 3 ans

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, celle-ci est dépréciée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

6.3.8 Immobilisations financières.

Les actifs financiers sont principalement constitués par les titres et les créances rattachées d'une filiale antérieurement consolidée. Cette filiale qui a fait l'objet en 2007 d'une procédure collective auprès du Tribunal de commerce de Barcelone est en cours de liquidation. Les actifs liés à cette filiale (titres et créances) sont intégralement dépréciés.

Les autres actifs financiers comprennent les prêts et les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

6.3.9 Stocks.

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Les coûts d'achat des stocks de matières premières et de composants sont déterminés selon la méthode « FIFO »

Les en-cours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges de main d'œuvre directe, les coûts machines en fonction de gammes opératoires actualisées chaque année et les charges indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks ainsi que les frais financiers.

Les rotations lentes, déterminées par un outil statistique, donnent lieu à des dépréciations calculées en fonction de la durée d'écoulement prévisible et varient de 50 à 100% en fonction du risque de mévente ou d'obsolescence identifié.

6.3.10 Clients et comptes rattachés.

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir. Les créances mobilisées auprès du factor restent enregistrées au débit des comptes clients.

Les créances clients dont les échéances sont généralement comprises entre 45 et 60 jours fin de mois, sont comptabilisées pour leur montant initial. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

6.3.11 Impôts.

Conformément à la norme IAS 12, les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces actifs fiscaux pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

6.3.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La rubrique «trésorerie et équivalents de trésorerie» comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement très liquides. Les découverts bancaires et les avances de trésorerie du factor figurent au passif courant du bilan, dans les emprunts à court terme.

6.3.13 Actions propres.

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont présentés dans les états financiers comme une variation des capitaux propres consolidés.

6.3.14 Paiements fondés sur des actions.

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 décembre 1999 et du 14 juin 2005 ont autorisé le Conseil d'Administration à attribuer, au bénéfice de certains salariés du groupe, des options ouvrant droit à l'achat d'actions.

Les conditions d'attribution de ces actions, ont été modifiées par le Directoire le 26.03.08 : les options d'achat peuvent désormais être exercées dans les deux années suivant le départ à la retraite du bénéficiaire, sans modification du délai de levée d'option prévu initialement.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la juste valeur de l'option à la date de son attribution. Cette juste valeur a été retenue comme étant le rabais octroyé par rapport au cours de l'action par rapport au cours de l'action lors de l'attribution.

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charge en contrepartie des capitaux propres en proportion des services rendus au cours de chaque exercice de la période d'acquisition.

Par ailleurs, une provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais consenti aux bénéficiaires (prix de l'action au moment de l'attribution – prix d'attribution de l'option) excédant 5% du prix de l'action au moment de l'attribution a été constituée au prorata de la durée du plan. L'impact de ces provisions est mentionné au § 6.19.

6.3.15 Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC).

Les engagements du groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime des prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées et inscrits au passif du bilan. L'engagement a été calculé sur la base des dispositions des conventions collectives de la Métallurgie et de la Plasturgie avec comme principales hypothèses:

Age de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) : 60 ans personnels non cadres, 63 ans personnels cadres.

Taux d'actualisation brut : 5.05 % est issu de la courbe des OAT à 30 ans.

Taux de rotation : faible

La société ayant opté en 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provisions relatives aux écarts actuariels sont comptabilisés directement en capitaux propres.

6.3.16 Provisions et passifs éventuels.

Conformément à la norme IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contre partie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges avec le personnel, les clients et les administrations. Pour ces litiges le montant du risque provisionné est évalué à hauteur de la demande de la partie adverse.

6.3.17 Contrats de location.

Location financement : les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ses biens.

Location simple : les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat location-financement sont enregistrés comme des contrats de location simples et seuls les loyers sont enregistrés en résultat, de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le cumul des données ci-dessus correspondent aux chiffres consolidés ; l'activité export, concernant principalement l'activité réseaux reste limitée.

EFFECTIF MOYEN :	Réseaux	Plasturgie	Telecoms
	Personnel salarié		
Cadres	22	9	
Agents de Maîtrise et Techniciens	26	6	
Ouvriers	153	22	
	Personnel mis à la disposition de l'entreprise		
Cadres			1
Agents de Maîtrise et Techniciens			1
Ouvriers	3	2	

6.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au 01.01.09	Augmentations		Diminutions	Au 30.06.09
		Produites	Extérieures		
Frais développement	3 094	179			3 273
Autres immobilisations incorporelles.	820	9		13	816
Total	3 914	188		13	4 089
Amortissements	1 101	75		13	1 163

Les coûts de développement concernent principalement l'activité réseaux et l'activité Télécom.

Réseaux :

Les coûts de développement du coffret EDF « CIBE » ont été activés pour un montant total de 503 K€ dont 19 K€ sur 2009. Ces coûts sont amortis depuis le 01.01.07. La durée d'amortissement des frais de développement est corrélée à celle du contrat commercial soit 5 ans (2007 – 2012).

Télécoms :

Les coûts de développement activés s'élèvent à 2 533 K€ dont 138 K€ au titre de 2009. Ces coûts représentent les développements CPL (mises au point techniques de l'ensemble des équipements et schémas opérationnels) et l'ensemble des frais de fonctionnement de la structure dédiée à ce projet (MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE). L'amortissement sera pratiqué dès les premières installations, et sur la durée de la DSP restant à courir à savoir mars 2021.

Le business plan établi corrobore ces valeurs d'actif. Cependant, comme pour toute innovation, la réussite de ce projet dépend de l'attitude des investisseurs et de la réponse commerciale réservée à cette technologie nouvelle par le marché.

Les coûts de recherche et développement non activables ont été comptabilisés en charge pour un montant de 13 k€.

6.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Au 01.01.09	Augmentations	Diminutions	Au 30.06.09
Terrains	233			233
Constructions	5 399	5	20	5 384
Matériels industriels	26 987	93	598	26 482
Autres immobilisations corporelles	1 205	3		1 208
Immobilisations corporelles en cours	2	8	2	8
Total	33 826	109	620	33 315
Amortissements	30 190	483	599	30 074

Les acquisitions de l'exercice sont composées du désamiantage des moules et presses et d'outillages. Les diminutions sont consécutives à la mise au rebut des matériel détruits lors de l'incendie.

6.9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Au 01.01.09	Augmentations	Diminutions	Au 30.06.09
Titres de participation	1 105			1 105
Créances rattachées à des participations	500			500
Autres titres	7			7
Prêts				
Autres immobilisations financières	153	60	1	212
Total	1 765	60	1	1 824
Dépréciations	1 605			1 605

Les titres de la filiale espagnole CAYDETEL déconsolidée en 2007 sont inscrits à l'actif pour leur coût historique soit 1.105 K€ et dépréciés en totalité. Il en est de même pour les avances de trésorerie consenties à cette filiale pour un montant de 500 K€.

6.10 STOCKS

	Au 30.06.09	Au 31.12.08	Au 30.06.08
Matières Premières	2 690	2 346	2 419
En cours de production	19	115	169
Produits intermédiaires et finis	1 370	2 147	1 610
Dépréciation	- 197	- 291	- 187
MONTANT NET	3 882	4 317	4 011

Les tests de dépréciation, réalisés à chaque clôture, ont entraîné une réduction de la dépréciation.

6.11 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Clients et comptes rattachés (montant net à moins d'un an) :

	Au 30.06.09	Au 31.12.08	Au 30.06.08
Clients et comptes rattachés	7 210	10 670	17 625
Dépréciation	- 343	- 326	- 302
MONTANT NET	6 867	10 344	17 323

Au 30.06.09 les factures échues s'élevaient à : 507 K€ .

	Au 01.01.09	Augmentations	Diminutions	Au 30.06.09
Dépréciations	326	17		343

Tous les dossiers faisant l'objet d'une action contentieuse donnent lieu à la constitution d'une dépréciation à hauteur de 100%.

Autres créances – ventilation par échéances (par année) :

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs, avances, acomptes	1 678	1 678	
Personnel et autres organismes sociaux	6	6	
Etat, autres collectivités :	108	108	
Débiteurs divers :	2 212	1 725	487
- dont retenue garantie Factor : 487			
- réserve disponible Factor : 172			
- dont produits à recevoir des assurances : 2 020			
Charges constatées d'avance	262	262	

Les produits à recevoir des assurances, répondant aux exigences de la reconnaissance d'actifs sont probables, estimés de manière fiable et correspondent au versement une indemnité d'assurance de 2 020 K€ destinée à couvrir d'une part les coûts internes et externes engagés d'un montant de 424 K€ et d'autre part la valeur de remplacement des machines détruites d'un montant de 1 576 K€. Ont été maintenus à l'actif (pour une valeur nette comptable quasiment nulle), deux presses et des éléments de toiture. Ces éléments seront éventuellement réparés et feront l'objet de la perception d'indemnités non prises en compte au 30 juin 2009.

6.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Variation de trésorerie	Trésorerie nette	Dettes Factor	30.06.09	Pro forma 31.12.08	31.12.08	30.06.08
Ouverture 01.01.09	965	- 7 910	- 6 945	- 7961	- 7 325	- 7 325
Clôture 30.06.09	989	- 4 807	- 3 818	- 6 945	- 6 442	- 8 556
			3 127	1 015	883	- 1 231

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par des Sicav (CM-CIC Gestion 365 C) monétaires pour un montant de 416 K€.

Les dettes factor représentent les avances effectives reçues du factor.

Au 30.06.09 la trésorerie est présentée en intégrant les réserves Factor aux éléments du Besoin en Fonds de Roulement. A des fins comparatives, la variation 2008 est présentée sous la nouvelle forme en « Pro forma ».

6.13 CAPITAL

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 012 700			3

Les actions ordinaires composant le capital sont entièrement libérées.

Extrait Art. 25 des statuts : – A compter du dix sept juin mil neuf cent quatre vingt dix huit, un droit de vote double est attribué dans toutes les assemblées à toutes les actions nominatives entièrement libérées, inscrites depuis cinq ans au moins. Ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française et aux ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne, en application des dispositions de l'article L. 225-123 du Code de commerce.

ACTIONS PROPRES

- Article 217-2 de la loi sur les Sociétés Commerciales -

Il est précisé qu'en application des dispositions de l'article 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales, la société a procédé en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 1999, au rachat de ses propres actions en vue de l'attribution d'options d'achat aux salariés, dans les conditions suivantes :

	Au 31.12.08	Acquisitions 09	Cessions 09	Au 30.06.09
Actions détenues	30 117	0	0	30 117
Valeur	243 567	0	0	243 567

La valeur nette comptable de ces titres a été portée en réduction des capitaux propres

6.14 DETTES FINANCIERES

	Au 30.06.09	Au 31.12.2008	Au 30.06.08
Emprunts à long et moyen terme auprès des établissements de crédit	645	853	981
- dont crédit bail	20	213	317
- dont à taux fixe	264	264	268
- dont à taux variable	361	376	396
Emprunts à MT auprès des actionnaires	997		
- Autres dettes financières	260	1 229	1 221
Financement à court terme :			
- Avances Factor	4 807	7 910	11 049
- Emprunts à CT auprès des établissements de crédit	105		
- dont crédit bail	95		
Total	6 814	9 992	13 251

Les crédits bancaires contractés par le groupe Mecerlec ne comportent pas de covenant financier.

Les emprunts à taux variable et le financement par le factor sont indexés sur Euribor 3 mois.

Les autres dettes financières constituées d'avances OSEO pour 260 K€ et d'avance en comptes courants d'actionnaires à hauteur de 900 K€ . Ces dernières, reclassées en 2009 en dette à moyen termes compte tenu de la procédure de sauvegarde, ont rémunérées au taux d'intérêt maximum déductible fiscalement. Au titre de cette rémunération une provision est constituée à hauteur de 97 K€.

L'échéancier du remboursement des emprunts s'analyse comme suit, au 30.06.09	Emprunts	Dont garantis par sûretés réelles
1 an	105	
2 ans	233	171
3 ans	184	180
4 ans	132	132
5 ans	95	95
Total	749	578

Les sûretés réelles sont exclusivement constituées par des nantissements de matériel, et dépôt de garantie.

6.15 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Impôt différé :

La société dispose de reports déficitaires et de reports de provisions non déductibles importants, mais la prise en compte de l'impôt différé actif lié a été limitée à une base d'imposition de 800 K€ . Cette base ressort d'une estimation du résultat fiscal des trois années à venir.

	31.12.08		30.06.09		Variation	
	Bases	Impôt	Bases	Impôt		
Crédit bail	- 90.3	30.1	- 94.8	- 31.6	- 1.5	IDP
Retraitement des plus values internes	60.0	20.0	28.2	9.4	- 10.6	IDA
Retraitement des plus values internes	64.5	21.5	46.6	15.5	- 6.0	IDA
Dotation provision IFC	1 101.0	367.0	1 144.60	381.5	+ 14.5	IDA
Cumul					- 3.6	

Position fiscale latente	30.06.09	Base retenues	Impôt
Reports déficitaires France	9 809.0		
Report déficitaire Roumanie	165.5		
Provisions non déductibles hors IFC	178.0		
Sous total	10 152.5	800.0	266.7
IFC	1 144.6	1 144.6	381.5
Décalage temporaire	-	-	
Impôt différé actif	- 20	- 20	- 6.6
Total			641.6

Une convention d'intégration fiscale avec MECLEEC PLASTIQUES COMPOSITES a été mise en place au 1^{er} janvier 2004.

Preuve d'impôt :

Résultat consolidé avant IS.....			921.2
IS théorique.....			- 307.1
I S consolidé.....			+ 38.0
Ecart			- 345.2
Analyse de l'écart	Base.....	Taux	IS
Différences permanentes	8.6.....	33.33	- 2.9
Résultat soumis à autres taux (perte Roumanie)	8.5	33.33	- 2.8
Consommation du report déficitaire non prise en compte	- 927.7	33.33	309.2
CIR			41.8
			345.2

Impôts différés :

	31.12.08	Résultat	Réserves	30.06.09
I.D.A.	645	- 3		641

6.16 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

La provision pour indemnités de fin de carrière, dont les modalités de calcul sont expliquées au paragraphe 6.3.15, s'élève à : 1 145 K€. Les mouvements de l'année liés à la prise d'ancienneté et aux mouvements du personnel se sont traduits par une dotation de provision inscrite au compte de résultat pour un montant de 44 K€.

6.17 PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Tous les risques et charges identifiés avant la clôture des comptes par les organes directoriaux, font l'objet d'une provision. En ce qui concerne le litige « amiante » qui oppose la société à un de ses anciens salariés, aucune provision n'a été constituée, la société restant confiante dans l'issue de cette affaire, malgré un premier jugement en faveur du salarié rendu par le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale.

	Au 31.12.08	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Provisions devenues sans objet	Au 30.06.09
Provision pour risques clients					
Provision risques filiale Caydetel	90				90
Provision risques sociaux et restructuration	298				298
Provision pour Indemnités fin carrière	1 101	44			1 145
	1 489	44			1 533
Imposition différée de consolidation	0				
Total	1 489	44			1 533

La provision pour risques filiale est constituée pour couvrir des garanties données et divers frais de clôture de la liquidation.

La provision pour risques sociaux est constituée pour couvrir une demande prud'homale qui a fait l'objet d'un arrêt de la Cour d'Appel de Nîmes, pour lequel la société a exercé un recours en cassation. L'intégralité de la condamnation a été provisionnée.

6.18 AUTRES CHARGES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Charges diverses	10	Remboursement divers	5
VNC sur cessions immobilisations		Remboursement Allègement Fillon	2
Dot .Amort. exceptionnels	2	Cessions immobilisations	
		Indemnités assurances	1 576
Total	12	Total	1 583

6.19 CHARGES LIEES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

A ce jour, ont été attribués :

Date du CA	Année d'attribution	Année d'exercice de l'option	Nombre d'actions			Prix d'attribution des actions
			attribuées	Levées ou devenues sans objet	au 30.06.09	
AG14.06.05 CA 04.04.06	2005	2010	24000	12 000	12 000	6.47 €
CA 03.04.07	2006	2011	9 520	4000	5 520	16.31 €
Total			33 520	16 000	17 520	

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charge en contre partie des capitaux propres en proportion des services rendus au cours de chaque exercice de la période d'acquisition. Ces coûts, tels que définis au paragraphe 6.3.14 sont comptabilisés en charges de personnel pour un montant de 10 K€ au 30.06.09.

Par ailleurs la provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais excédant 5% du prix de l'action au moment de l'attribution est égale à 5 K€ au 30.06.09 après une diminution de 2 K€ de la période. Cette provision n'a pas été prise en compte pour le plan d'attribution 2006/2011, le prix d'acquisition fixé à 16.31 € rend très improbable la levée par les bénéficiaires du second plan de leurs options d'achat. Aucune charge n'a été constatée au 30.06.09

6.20 RESULTATS PAR ACTION

	30.06.09	31.12.08	30.06.08
Résultat	959 547	- 1 575 007	- 565 715
Nombre d'actions composant le capital	1 012 700	1 012 700	1 012 700
Nombre d'actions détenues	30 117	30 117	30 117
Nombre d'actions en circulation	982 583	982 583	982 583
Résultat de base par action en euros	0.98	- 1.61	- 0.58
Nombre d'actions après levée et cession de toutes les actions	1 012 700	1 012 700	1 012 700
Résultat par action en euros après levée et cession de toutes les actions	0.95	- 1.56	- 0.56

6.21 DIVIDENDE PAR ACTION

Il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

6.22 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Engagements hors bilan

	Montant hors bilan
Avals et cautions :	
Cautions au profit d'établissements financiers données par Mecerlec :	36
- Emprunts souscrits par des filiales garantis par Mecerlec :	17

Droit individuel à la formation (D.I.F)

Au 31.12.2008 le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés est de 20 238 heures. Au cours de l'exercice 2009 aucune heure n'a été utilisée.

Engagements de crédit-bail

Contrats de location

Les contrats de location financement concernent du matériel industriel. Ils sont traités, conformément aux normes IFRS, comme un actif immobilisé et une dette financière.

Au 30 juin 2009, le montant de l'actif net s'élevait à : 215 K€

Et la dette financière à : 114 K€

Modalités d'amortissement : durée normale d'utilisation

	Matériel Outillage	Informatique
VALEUR D'ORIGINE	884	296
AMORTISSEMENTS		
Cumul exercices antérieurs	728	144
Exercice en cours	53	31
TOTAL	781	175
VALEUR NETTE	156	144
REDEVANCES PAYEES		
Cumul exercices antérieurs	841	304
Exercice en cours	55	38
TOTAL	896	342
REDEVANCES A PAYER		
A moins d'un an	93	0
A plus d'un an et moins de 5 ans	20	
TOTAL	113	0
VALEUR RESIDUELLE	5	1
Montant pris en charge dans l'exercice	55	38

6.23 ENGAGEMENTS

Location immobilière

Le groupe bénéficie de baux commerciaux classiques sur les sites de : Fabrègues (France), Cluj (Roumanie) et emphytéotique pour le site de Vonges, indexés sur le coût de la construction, et d'un bail courte durée (Paris) pour un montant annuel total de : 156 K€.

6.24 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Par la société	Au profit de :	Nature	Montant K€
	Néant		

Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants : NEANT

6.25 REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

	Membres du directoire	Conseil de surveillance
Rémunérations brutes	148	9
Jetons de présence		0

Retraite Monsieur et Madame Jean LABROT : Engagement donné par le Conseil d'administration du 16.06.1996 estimé à 180 K€ au 31.12.08

Engagement pris à raison de la cessation :

- des fonctions du Président du directoire à l'initiative de la société : 1 an de salaire.
- des fonctions liées au mandat de membres du directoire : néant.

6.26 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	MAZARS - SEFCO	SR CONSEIL
Mission légale annuelle	49 K€	18 K€

6.27 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU BILAN

Le 28 juillet 2009, le Tribunal de Commerce d'Aubenas a ordonné la prorogation exceptionnelle de la période d'observation dans le cadre de la procédure de sauvegarde de la société jusqu'au 28 janvier 2010 avec poursuite de l'activité jusqu'à cette même date.

7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société MECELEC, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Lors de notre examen limité, nous avons relevé les incertitudes ci après.

En date du 28 juillet 2009, le Tribunal de Commerce d'Aubenas a ordonné la prorogation exceptionnelle de la période d'observation, dans le cadre de la procédure de sauvegarde, jusqu'au 28 janvier 2010, avec maintien de l'activité, afin de permettre la recherche de capitaux. Nul ne peut donc présager de l'issue de cette procédure alors que les négociations pour obtenir un financement sous forme de lease back immobilier à hauteur de 4 millions d'euros n'ont à ce jour pas abouti.

Le projet C.P.L., « Courant Porteur en Ligne », n'a pas connu d'évolution significative au cours du semestre et les actifs incorporels liés, inscrits au bilan pour une valeur de 2 557 323 € n'ont fait l'objet d'aucune constatation de perte de valeur, malgré le retard pris par ce projet.

Sur la base de notre examen limité et en raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de déterminer s'il existe des anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.2 & 6.11 de l'annexe qui mentionne la constatation des produits à recevoir à hauteur de 2.020.000 €, au titre des indemnités d'assurance devant couvrir les pertes et dommages liés à l'incendie des ateliers du 10 avril 2009.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

La sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés des informations données dans le rapport semestriel d'activité appelant de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à LA MOTTE SERVOLEX et à VALENCE, le 25 septembre 2009.

Les Commissaires aux Comptes

GRUPE SR CONSEIL

MAZARS & SEFCO

Pierre SIRODOT

Jean-Pierre PEDRENO
Jean EKEL

B. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

MECELEC SA :

Le ralentissement des ventes lié à la crise économique s'est accru au second trimestre aboutissant à un recul global de 21% par rapport à 2008.

La meilleure rentabilité des ventes et les efforts de productivité sur les coûts indirects ont cependant permis d'améliorer tant le résultat courant que le résultat d'exploitation de cette entité.

Le résultat exceptionnel de 1,5M€ résulte de la prise en compte d'une indemnité assurance incendie de 2 M€.

Le Tribunal de Commerce d'Aubenas, sur requête du Procureur de la République, a prolongé la période d'observation au 28 janvier 2010 avec poursuite d'activité afin de permettre la recherche de capitaux nouveaux.

MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES SAS :

Les performances de MPC sont très en retrait par rapport à 2008 du fait du recul de chiffre d'affaires de 54%. Le résultat net de l'activité reste cependant proche de l'équilibre.

Celles de la Roumanie sont proches de l'objectif, mais des signes de ralentissement se font sentir.

MECELEC TELECOMS, MECELEC TELECOMS Ile-de-France, TLIC :

Le lancement du prototype sur 3 000 foyers est suspendu, en attente du financement du projet.

PERSPECTIVES 2009 :

Quelques signes de reprise sont à noter sur le mois de septembre qui nous font espérer une régression moindre au second semestre qu'au premier.

La recherche de partenaires pour recapitaliser le groupe est entrée dans la phase de négociations actives afin de présenter une solution au Tribunal de Commerce début novembre. Dans le cadre de ces recherches la cotation du cours de l'action a été suspendu le 10 septembre 2009.

C. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier semestriel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Bruno ESTIENNE
Président du Directoire
Le 10 septembre 2009